

EXTRAIT du REGISTRE des Délibérations du Conseil Municipal

Seance du :

18 JAN. 1988

N° 13



OBJET : DENOMINATION DE VOIES DE L'A.F.U. DES AGAURES -

TÉLÉPHONE
32-46-50

SOUS-PRÉFECTURE
DES SABLES D'OLONNE

25 JAN. 1988

GOURRIER - ARRIVÉE

L'an mil neuf cent quatre vingt huit ,
le dix huit janvier , le Conseil Municipal
de la commune des SABLES D'OLONNE, légalement convoqué,
s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de
Monsieur Louis GUEDON, Maire.



ETAIENT PRESENTS :

- Monsieur le Maire
- Monsieur BONNET, Premier Adjoint au Maire
- MM. ARNAUD, BELLE, FAUGERON, ORJUBIN, Adjoint au Maire
- M. REMAUD, Adjoint Spécial de la Chaume
- Mmes BRACHET, GREAU, Adjoint au Maire
- MM. ANGER, BONNAUDET, BORDES, BOUHIER, BOULINEAU, CANTON,
HELLIO, LETOT, PERE, PROUX, RABILLER,
TRANCHANT, Conseillers Municipaux
- Mmes GUYON, JOURNIAT, SUREAU, Conseillers Municipaux

AVAIENT DONNE POUVOIR :

- M. PIET, pouvoir à M. BONNET
- M. DELCOURT, pouvoir à M. BORDES
- M. MORICEAU, pouvoir à Mme GREAU
- M. QUECHON, pouvoir à M. ANGER

ETAIENT ABSENTS :

- MM. BAILLIACHE, GALARNEAU, LIORET, Conseillers Municipaux
- Mmes BOISSY, DAVIN, Conseillers Municipaux

LE SECRETAIRE DE SEANCE ETAIT :

- M. REMAUD, Adjoint Spécial de la Chaume

Hôtel de Ville
des
Sables d'Olonne

EXTRAIT du REGISTRE des Délibérations du Conseil Municipal

Seance du :

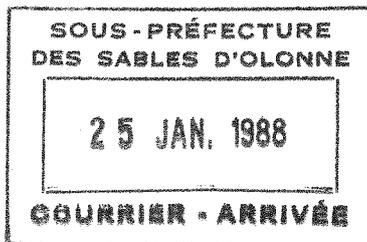
18 JAN. 1988

N° 13



OBJET : DENOMINATION DES VOIES DE L'A.F.U. DES AGAURES -

TEL : (51) 21.16.50



Monsieur le Maire s'exprime en ces termes :

La Commission Municipale Voirie-Circulation réunie le 22
Décembre 1987 a proposé de dénommer comme suit les voies de l'A.F.U.
des Agaures :

Voie D : allée des Gazelles
Voie E : rue des Gabiers
Voie F : allée des Chaloupes
Voie G : rue des Mousses
Voie H : rue du Sabord
Voie I : rue des Haubans
Voie J : allée des Clippers
Voie K : allée des Cotres
Voie L : allée des Canots
Voie M : allée des Terre-Neuvas
Voie N : allée des Chasse-Marée
Voie O : allée des Frégates
Voie P : rue des Brigantins
Voie Q : rue du Marécage
Voie R : rue des Timoniers
Voie S : rue de l'Etambot

*
* *

Le Conseil Municipal propose les modifications suivantes :

Voie E : rue des Chalutiers au lieu de rue des Gabiers
Voie Q : rue des Caravelles au lieu de rue du Marécage.

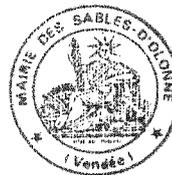
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de
dénommer comme suit les voies de l'A.F.U. des Agaures :

Voie D : allée des Gazelles
Voie E : rue des Chalutiers
Voie F : allée des Chaloupes
Voie G : rue des Mousses
Voie H : rue du Sabord
Voie I : rue des Haubans
Voie J : allée des Clippers
Voie K : allée des Cotres
Voie L : allée des Canots
Voie M : allée des Terre-Neuvas
Voie N : allée des Chasse-Marée
Voie O : allée des Frégates
Voie P : rue des Brigantins
Voie Q : rue des Caravelles
Voie R : rue des Timoniers
Voie S : rue de l'Etambot

*
* *

Pour extrait conforme,

LE MAIRE,



Pour le Maire empêché
L'Adjoint,

J. Bouquet